

comment le quotient familial est-il calculé ?

1/12 des ressources annuelles + les prestations versées par la Caf (1)
nombre de parts (2)

- prendre le 1/12ème des ressources imposables de l'année (- abattements sociaux)

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU		2009
DETAIL DES REVENUS		
Total des salaires et assimilés (2)	Vous	
Déduction 10% ou frais réels	28083	
Salaires, pensions, rentes nets	- 2808	
	25275	25275
Revenus perçus par le foyer fiscal		
Revenus de capitaux mobiliers déclarés		7
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)		7
Revenus fonciers nets		- 928
REVENU BRUT GLOBAL		24354
CSG DEDUCTIBLE		0
... REVENU IMPOSABLE ...		24354
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)		2095
MONTANT DE L'ABATTEMENT DOM 30 %		- 629
MONTANT DE L'IMPOT NET SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME		1466

- ajouter les prestations mensuelles (allocations familiales)

2 enfants : 129,35 € ; 3 enfants : 295,05 € ; 4 enfants : 460,77 € ; par enfant en plus : + 165,72 €.

- diviser ce total par le nombre de parts

Couple ou personne isolée	2
1 ^{er} enfant à charge au sens des prestations familiales	0.5
2 ^{ème} enfant à charge au sens des prestations familiales	0.5
3 ^{ème} enfant à charge au sens des prestations familiales	1
Par enfant supplémentaire ou par enfant handicapé	+0.5